



## Règlement du Concours poésie 2018 d'Eygalières

1. L'association Parole vive, en partenariat avec la Médiathèque d'Eygalières et l'Office municipal de la culture, organise un concours de poésie dans le cadre du Printemps des poètes 2018.

Ce concours est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018 à tous les poètes amateurs, selon 2 catégories :

- enfants et jeunes d'âge scolaire
- adultes

Le thème retenu est : « **Le vent, le souffle, l'ardeur** ».

Toute forme de poésie sera acceptée, en français ou en provençal. Chaque candidat s'engage à proposer un texte inédit.

2 . Pour participer, chaque candidat devra proposer un poème d'une vingtaine de vers ou lignes maximum (si possible dactylographié) sur une feuille au format A4.

Au verso de la feuille figureront nom, prénom, adresse et n° de téléphone.

Les textes seront déposés ou envoyés à la Médiathèque d'Eygalières.

3. Les lauréats du concours seront désignés par un jury composé d'écrivains, artistes et acteurs culturels.

Les poèmes primés dans chaque catégorie feront l'objet d'une lecture publique et seront publiés sur les sites web et blogs locaux.

---